



L'évaluation en santé : définitions et concepts

Patrice François, PU-PH

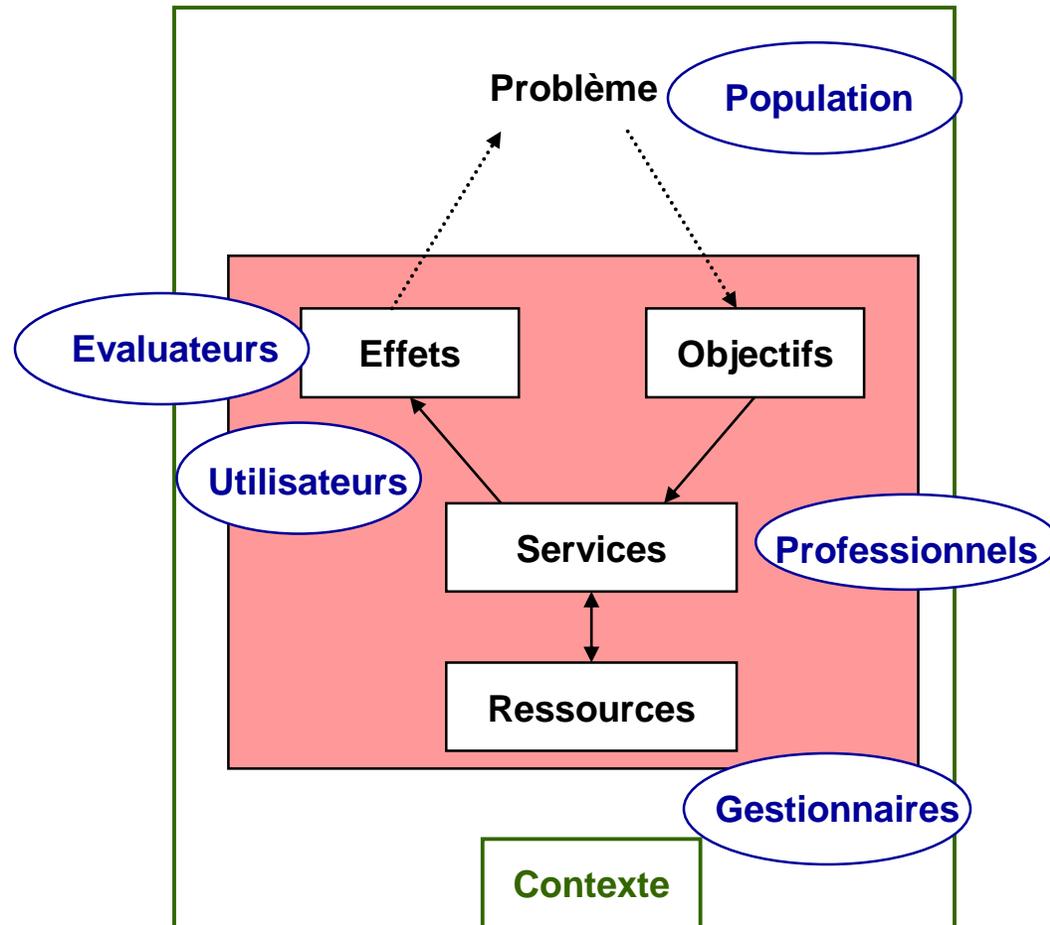
- **Evaluation des interventions de santé**

Evaluer = porter un jugement de valeur sur une « intervention » dans un but d'aider à la prise de décisions

- **Les objectifs d'une démarche d'évaluation**

- aide à la planification et à l'élaboration d'une intervention, (but stratégique)
- améliorer une intervention en cours (but formatif)
- déterminer les effets d'une intervention (but sommatif)
- contribuer à l'avancement des connaissances et à l'élaboration théorique (but fondamental)

Les composantes d'une intervention de santé



2 approches de l'évaluation

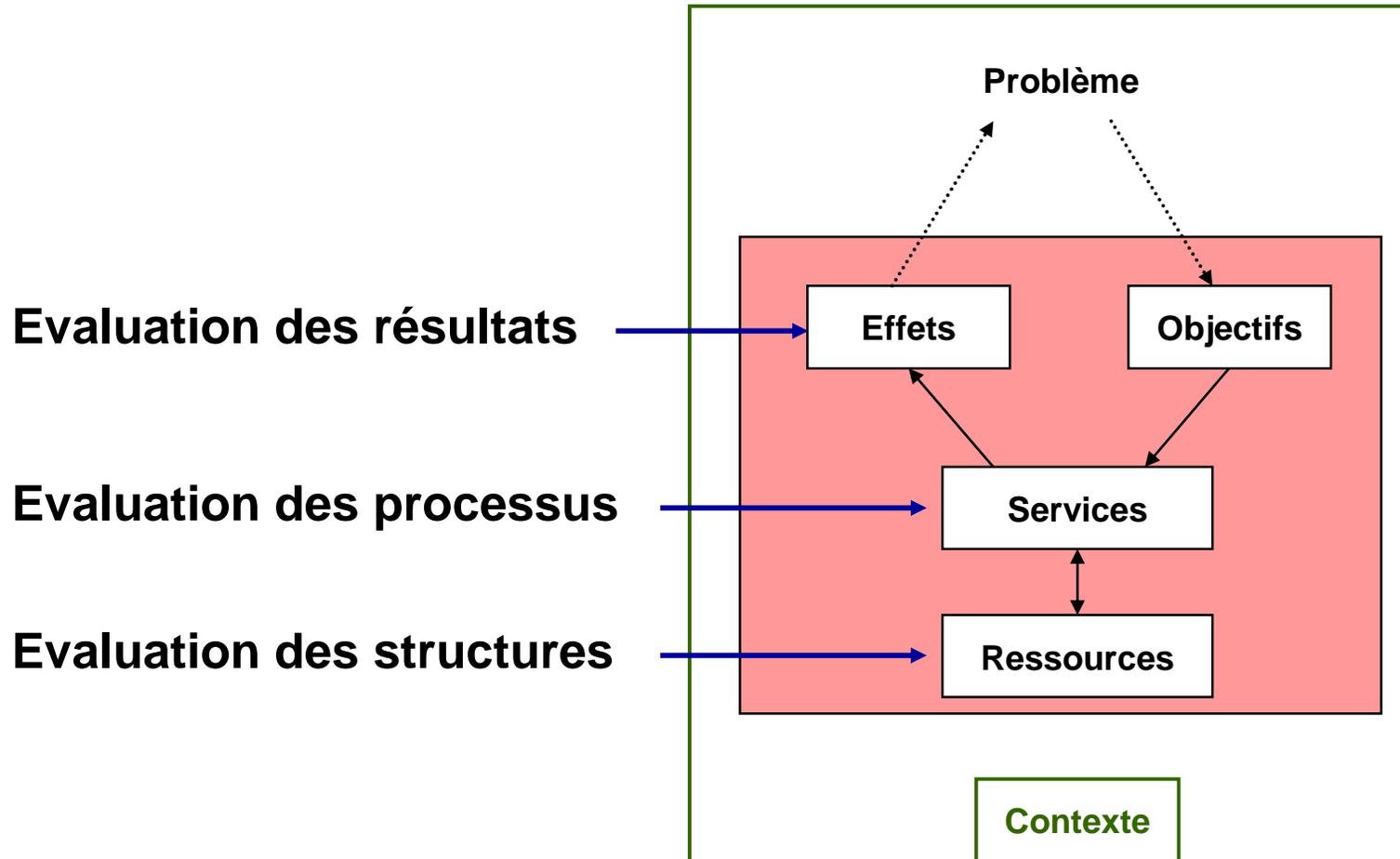
- **Approche normative :**

- Démarche de jugement de la conformité d'une intervention par rapport à des normes (références, standards, réglementation)
- L'évaluation porte sur les composantes de l'intervention
 - Les ressources et l'organisation = évaluation des structures
 - Les services = évaluation des processus
 - Les effets = évaluation des résultats

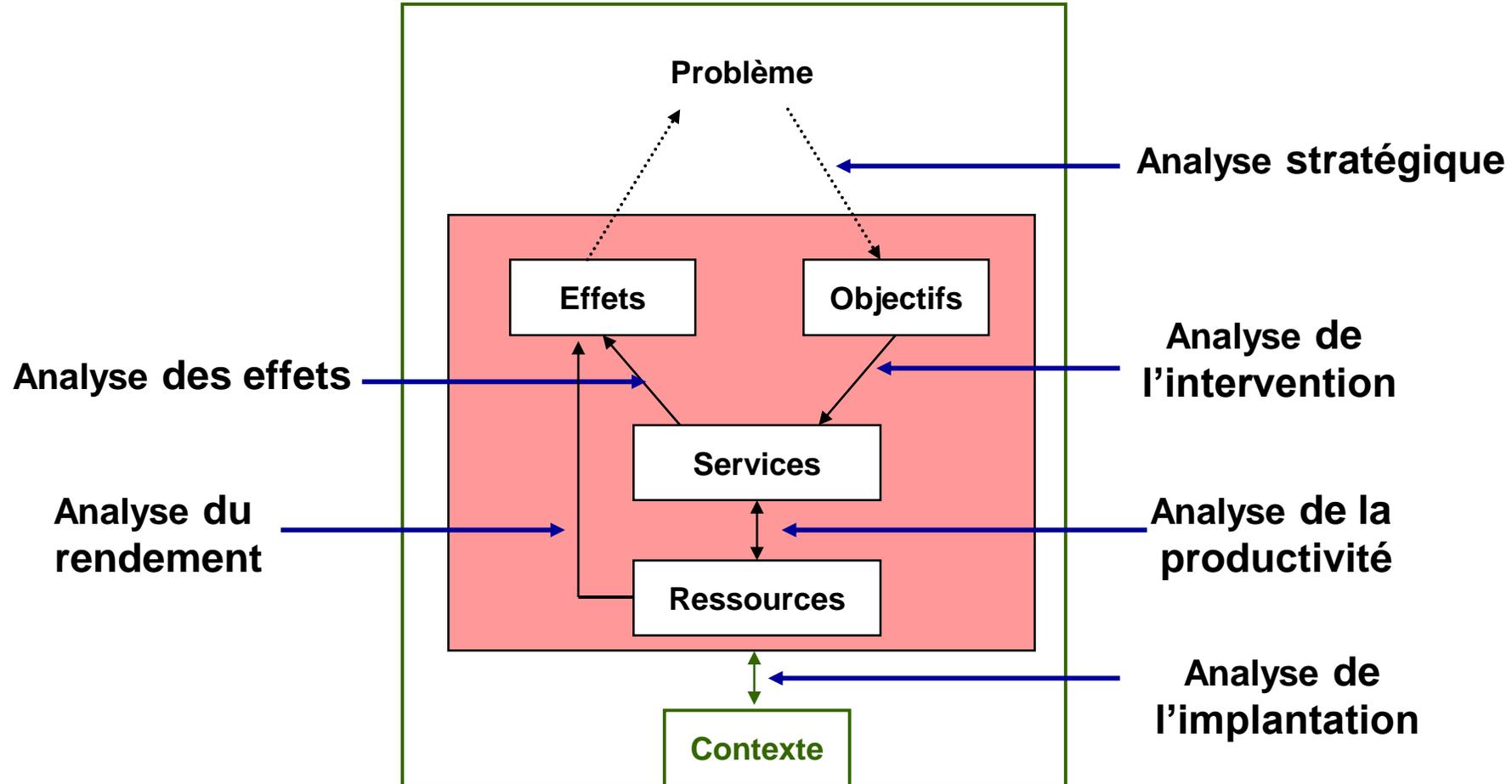
- **Approche analytique (recherche évaluative) :**

- Analyser une intervention : comprendre l'intervention, la production des effets, l'influence du contexte

Evaluation normative



Evaluation analytique



Dans un projet d'évaluation

Définir la démarche : normative, analytique ou mixte ?

Définir ce qu'on souhaite (et peut) mesurer

- les objectifs généraux : quels effets ?
- les objectifs opérationnels : quels services ?
- le rendement : rapport ressources / effets ?
- l'implantation : variations des services et des effets selon le contexte ?

Ces choix déterminent le choix de la méthode d'évaluation



Mentions légales

L'ensemble de ce document relève des législations française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction de tout ou partie sont réservés pour les textes ainsi que pour l'ensemble des documents iconographiques, photographiques, vidéos et sonores, à l'exclusion de ceux qui sont dans le domaine public, et/ou dont les auteurs sont cités.

Ce document est interdit à la vente ou à la location. Sa diffusion, duplication, mise à disposition du public (sous quelque forme ou support que ce soit), mise en réseau, partielles ou totales, sont strictement réservées aux Instituts de Formation en Soins Infirmiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'utilisation de ce document est strictement réservée à l'usage privé des étudiants inscrits dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et non destinée à une utilisation collective, gratuite ou payante.